



Guide des Formations 2021/2022

Vos Contacts

ROGUE Michel - Président Commission Formation m.rogue@tiralarcbretagne.fr

LEPARC Pierrick – Conseiller Technique Sportif leparcpierrick@aol.com

BAZARD Michel – Suivi des dossiers gwareg@gmail.com



Entraîneur Fédéral

Objectifs de la formation Entraîneur Fédéral

L'Entraîneur Fédéral, directement ou en collaboration avec les cadres et les dirigeants du club, exerce les activités suivantes :

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif
- ✓ Initier et faire progresser les archers
- ✓ Accompagner les archers en vue de leur réussite en compétition
- ✓ Gérer le matériel d'initiation et régler le matériel des archers
- ✓ Participer à l'animation de la vie du club
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Avoir au moins 16 ans révolus au premier jour de la formation
- Justifier d'une pratique compétitive **en figurant ou en ayant figuré** sur le classement national d'une discipline internationale (3 compétitions sur la même saison sportive) et avoir une moyenne supérieure ou égale aux minimas suivants :

		Classique	Poulies	BB
Salle	H	500	540	450
	F	475	520	425
FITA	H	520	625	/
	F	500	600	
Campagne	H	280	350	260
	F	250	330	240

		Arcs Traditionnels	Arc avec viseur	Arc sans viseur
		Arc Chasse/Arc Droit	Tir libre	BB/Poulies nus
3D Avant le 1 ^{er} septembre 2016	H	400	680	510
	F	350	640	490
3D A partir du 1 ^{er} septembre 2016	H	240	408	306
	F	210	384	294

- Fournir au Comité Régional la convention de stage co-signée par le Président de Club et le stagiaire
- Fournir un projet associatif situant et justifiant la formation du candidat. Le projet est évalué conjointement par l'élu en charge de la formation (départemental et/ou régional) et le conseiller technique régional

Conditions à respecter pour se présenter à l'examen

- Justifier d'une participation complète (48h minimum) à la formation

Durée de la formation

Durée de la formation supérieure à 48 heures, minimum requis pour la mise en place de la formation.

Cette formation s'organise sur une année civile de façon que les stagiaires s'emparent de la démarche fédérale et soient en capacité de l'enseigner dès la rentrée de septembre.

Mise en œuvre de la formation

La mise en œuvre de cette formation, sanctionnée par un examen :

Une épreuve en 3 temps distincts :

- analyse vidéo (15 min)
- séance pédagogique (45 min)
- entretien (30 min)

Inscription

Avant le début d'une formation, chaque stagiaire se préinscrit en ligne à la formation choisie via son espace licencié.

Son inscription définitive est par la suite confirmée si les conditions d'accès sont remplies et que le nombre de places disponibles le permettent.

La Convention de stage

Entre le candidat, le club du candidat et le Comité Régional, est prévue la signature d'une **convention de stage**. Elle précise les conditions dans lesquelles le candidat encadrera les archers.

Coût de la formation

200 Euros, repas et déplacement à la charge du candidat

Formation N° 4233

Lieux : selon weekend

Dates : 11 septembre 2021 au 10 avril 2022

Les weekends - 1 ; 11 et 12 septembre 2021 Rennes.

2 ; 09 et 10 octobre 2021. Liffré

3 ; 04 et 05 décembre 2021. Domloup

4 ; 26 et 27 mars 2022. Liffré

Examen 09 avril 2022 (Rennes)

Horaires : pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 06 septembre 2021.

Adresser un cheque de 200€ à l'ordre du Cté Régional, à l'adresse ci-après, Michel BAZARD

APPT 5 BAT. G

les Terrasses Horizon

2, rue Monet

56400 PLUNERET

Complet

Assistant entraîneur

Champ des activités

Sous l'autorité des dirigeants de la structure et sous la responsabilité pédagogique des cadres diplômés fédéraux ou d'état, l'assistant entraîneur exerce les activités suivantes :

- ✓ Participer à l'intégration des débutants dans le milieu associatif.
- ✓ Gérer le matériel d'initiation mis à la disposition des débutants.
- ✓ Participer à l'animation de la vie du club.
- ✓ Veiller à la sécurité des pratiquants, des tiers et du lieu de pratique.
- ✓ Assister l'entraîneur responsable de la séance

Durée de la formation

16 heures minimum requis pour la mise en place de la formation.

Conditions d'accès à la formation

- Être licencié actif à la Fédération Française de Tir à l'Arc
- Avoir 14 ans minimum au premier jour de la formation
- Fournir un projet de club situant et justifiant la formation du candidat

Cette formation est non diplômante, sans examen :

La fédération délivre une attestation de participation à la formation à chaque candidat dès lors qu'il justifie d'une participation complète à la formation.

Inscription

Avant le début d'une formation, chaque stagiaire se préinscrit en ligne à la formation choisie via son espace licencié.

Son inscription définitive est par la suite confirmée si les conditions d'accès sont remplies et que le nombre de places disponibles le permettent.

Coût de la formation

50 Euros, repas et déplacement à la charge du candidat

Formation N° 3932

Lieu : à déterminer

Dates : **19 et 20 mars 2022**

Horaires : pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : **04 mars 2022.**

Adresser un chèque de **50€** à l'ordre du Cté Régional, à l'adresse ci-après,
Michel BAZARD
APPT 5 BAT. G
les Terrasses Horizon
2, rue Monet
56400 PLUNERET

Formation Continue des E1, E2, EF.

Objectifs de la formation continue

La formation continue des Entraîneurs 1, 2 et Entraîneurs Fédéraux a pour but d'actualiser les connaissances et les compétences des stagiaires. Le suivi de cette formation permet à l'entraîneur de prolonger son statut "actif" pendant une durée de 3 ans.

Formations continues : en une journée de 7 heures de formation, elles permettent de réviser ou revoir certaines notions abordées en formation initiale. •

Modules complémentaires : en une journée de minimum 7 heures de formation, ces modules complémentaires ont pour objectif de permettre aux entraîneurs diplômés d'acquérir des compétences spécifiques qui ne sont pas abordées en formation initiale.

Sont proposés les modules complémentaires suivants :

- **Poussins (7h)** : ce module aborde les caractéristiques du public poussin, l'adaptation des aptitudes pédagogiques, les consignes et du matériel. •
- **Arc à poulies / Arc classique (7h)** : les principaux thèmes abordés lors des formations sont le réglage de l'arc et le matériel, les fondamentaux de l'arme et l'entraînement spécifique.

- **Parcours (7h)** : il s'agit de présenter la spécificité, de définir les qualités de l'archer nécessaire dans la discipline, de savoir préparer ses premiers tirs et ensuite d'approfondir ses connaissances pour faire progresser l'archer.

Sport sur ordonnance (41h) * : encadrer en club un public atteint d'une pathologie de longue durée.

La thématique sur la prévention des risques doit être proposée, elle est durée d'une heure.

Inscription

Avant le début d'une formation, chaque stagiaire se préinscrit en ligne à la formation choisie via son espace licencié.

Son inscription définitive est par la suite confirmée si les conditions d'accès sont remplies et que le nombre de places disponibles le permettent.

• Coût de la formation

30 Euros, repas et déplacement à la charge du candidat

Formation Continue Réglage Arc à poulies

Formation N° 4274

Lieu : à définir

Date : 13 novembre 2021

Horaires : pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 29 octobre 2021

Adresser un chèque de 30€ à l'ordre du Cte Régional, à

l'adresse ci-après, Michel BAZARD
APPT 5 BAT. G
les Terrasses Horizon
2, rue Monet
56400 PLUNERET

Formation Continue Poussins

Formation N° 4234

Lieu : AURAY

Date : 25 septembre 2021

Horaires : pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 10 septembre 2021

Adresser un chèque de 30€ à l'ordre du Cte Régional, à

l'adresse ci-après, Michel BAZARD
APPT 5 BAT. G
les Terrasses Horizon
2, rue Monet
56400 PLUNERET

Complet

Formation Continue Poussins

Formation N° 4237

Lieu : LAILLE

Date : 06 novembre 2021

Horaires : pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 22 octobre 2021

Adresser un chèque de 30€ à l'ordre du Cté Régional, à l'adresse ci-après,

Michel BAZARD
APPT 5 BAT. G
les Terrasses Horizon
2, rue Monet
56400 PLUNERET

Complet

Formation Continue Réglage Arc Classique

Formation N° 4235

Lieu : La VRAIE CROIX

Date : 26 septembre 2021

Horaires : pour chaque jour de formation 09h/18h.

Clôture des inscriptions : 10 septembre 2021

Adresser un chèque de 30€ à l'ordre du Cté Régional, à l'adresse ci-après,

Michel BAZARD
APPT 5 BAT. G
les Terrasses Horizon
2, rue Monet
56400 PLUNERET

Complet